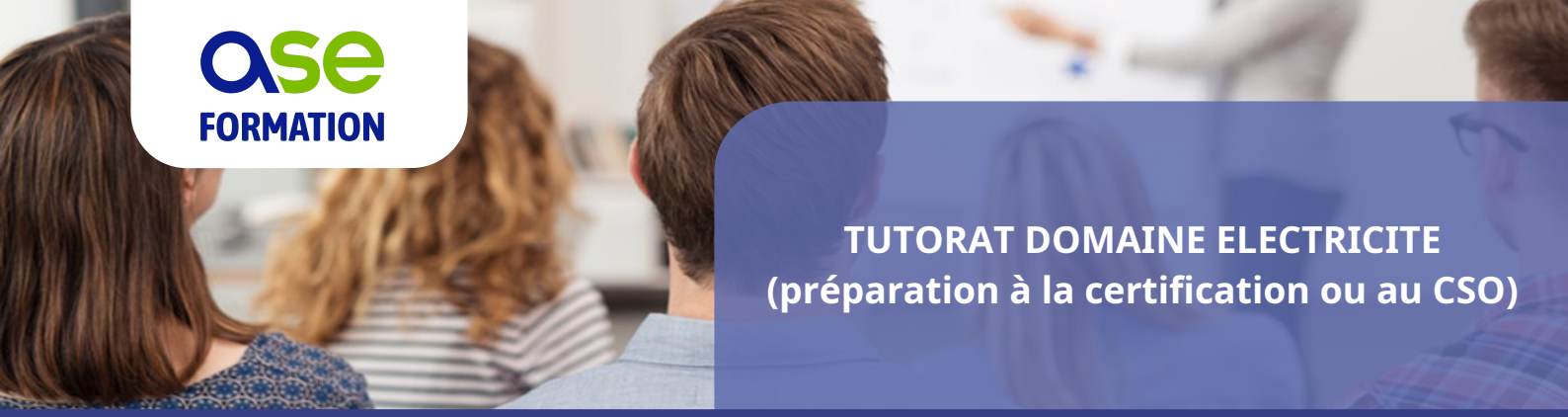

TUTORAT DOMAINE ELECTRICITE (préparation à la certification ou au CSO)

Formation à distance synchrone (en visioconférence)
Accompagnement personnalisé en petit groupe (maximum 3 stagiaires).
Nombre d'heures d'accompagnement minimum : 2 heures.

2 heures

TARIF PUBLIC
A partir de 210,00 €

DÉLAI D'ACCÈS
Entre 15 jours et 90 jours suivant programmation au planning annuel

NATURE DE L'ACTION
PAC : Action de formation permettant de favoriser le développement des compétences des travailleurs

PÉDAGOGIE ET ÉVALUATION
Aucune évaluation. Il s'agit d'un suivi et d'un échange permettant d'approfondir les connaissances du stagiaire, pour répondre à ses difficultés ou points nécessitant un complément de formation en vue de préparer l'examen de certification du domaine visé.

FORMALISATION
Attestation de suivi

PARTICIPANTS

PUBLIC

Tout personne qui souhaite se certifier dans le domaine Electricité, ayant suivi au préalable la formation en FOAD. Module n°2020003 intitulé "ELECTRICITE-FOAD-initial 3 jours" dans notre catalogue de formation E-learning ou souhaitant un accompagnement personnalisé en vu de sa première certification en complément d'une formation en FOAD ou FAD Synchrone avec ASE Formation.

PRÉREQUIS

Avoir suivi la formation intitulé "Electricité-FOAD initial 3 jours".

OBJECTIFS

Approfondir et compléter les compétences acquises lors de la formation suivie préalablement en FOAD intitulée " ELECTRICITE-FOAD-initial-3 jours". Préparer à la certification "Electricité" qui répond aux exigences de formation Initiale, conformément à l'arrêté du 1er juillet 2024, applicable au 1er septembre 2024, dans le domaine de l'Electricité; Etre capable de mettre en œuvre une méthodologie de réalisation des états de l'installation intérieure d'électricité et d'utiliser les outils dédiés à l'activité ; Savoir rédiger des rapports en langue française qui constituent la matérialisation des vérifications effectuées.

TUTORAT DOMAINE ELECTRICITE (préparation à la certification ou au CSO)

PROGRAMME

Accompagnement et révision avec le formateur. Les thèmes et sujets abordés seront définis préalablement lors d'un entretien avec le formateur expert, selon les difficultés et les besoins exprimés par chaque candidat, parmi les thèmes suivants : Les lois générales de l'électricité : tension, intensité, courant continu, courant alternatif, résistance, puissance, effets du courant électrique sur le corps humain ; les règles fondamentales destinées à assurer la sécurité des personnes contre les dangers et dommages pouvant résulter de l'utilisation normale d'une installation électrique à basse tension : protection contre les chocs électriques et les surintensités, coupure d'urgence, commande et sectionnement, choix du matériel en fonction des conditions d'environnement et de fonctionnement ; les méthodes d'essais permettant, au moyen d'appareils de mesures et d'essais appropriés, de s'assurer de l'efficacité de la mise en œuvre des règles fondamentales de sécurité : mesure de la valeur de la résistance de la prise de terre, mesure de la résistance de continuité des conducteurs de protection et d'équipotentialité, mesure du seuil de déclenchement des dispositifs différentiels ; la technologie des matériels électriques constituant une installation intérieure d'électricité : fusibles, disjoncteurs, fonctions différentielles, interrupteurs, prises de courant, canalisations ; les règles relatives à la sécurité propre de l'opérateur et des personnes tierces lors du diagnostic : connaissance et mise en œuvre des prescriptions de sécurité à respecter pour éviter les dangers dus à l'électricité dans l'exécution du diagnostic ; les méthodes de diagnostic des installations intérieures d'électricité.

FORMATEURS

Formateurs salariés ASE Formation et/ou formateurs partenaires, experts dans le domaine, ayant une expérience dans le diagnostic (entre 5 ans et 15 ans), ainsi que dans la formation au métier du diagnostic (min 5 ans).
(Liste des formateurs avec titres et qualités fournie sur demande)

MOYENS PEDAGOGIQUES

Projection numérique des supports (diapositives commentées, exposés, cas pratique, schémas dynamiques), partage d'expérience terrain, Quiz
Matériel requis : ordinateur (type PC ou tablette), connexion internet, caméra et microphone

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Les formations Ouvertes à Distance peuvent être suivies par un public disposant d'un handicap physique (hors handicap visuel ou auditif) à l'aide d'un terminal type ordinateur fixe / portable ou une tablette tactile. Un système audio type enceintes est nécessaire pour suivre la formation.
Plus d'infos sur https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits ou sur www.agefiph.fr
Pour toute question notre référent Handicap reste joignable au 04.66.21.21.46.

SATISFACTION

Taux de satisfaction :

Variable non renseignée %

Taux de réponse : 0% (0 participants ont répondu / 0 n'ont pas répondu)

ASE FORMATION
5 Avenue de la Dame – ZONE EURO 2000 – 30132 CAISSARGUES
SIRET 44781273600026 - Déclaration d'activité 91300304330 (Occitanie)

ASE-FORMATION.COM

04 66 21 21 46

Dernière modification le 02/03/2026 par KELLER Valérie